

## Comptes rendus

---

**F. TOUSSAINT, M. LINSSEN, M. VAN ZEEBROECK**, sous la direction de R. GUBBELS, **Essai d'étude du comportement électoral des travailleurs lors des élections aux conseils d'entreprise de 1963.** « Les Cahiers du CERSE ». Collection économie concertée. Tome I, Bruxelles, Louvain. Ed. Nauwelaerts, 1967, 253 pages, tableaux.

Le Centre national d'études et de recherches socio-économiques publie, dans ses « Cahiers du CERSE le premier tome d'une étude sur le Comportement électoral des travailleurs lors des élections aux Conseils d'entreprise de 1963. Ce tome I groupe les divers chapitres concernant ces conseils. Le second traitera des données de comportement extérieures au Conseil : celui des organisations syndicales et des diverses catégories d'électeurs (employés, jeunes travailleurs, femmes). Enfin, un tome annexe regroupera l'ensemble des tableaux de dépouillement. Ce bref aperçu prouve, à lui seul, que « la finalité » de la présente étude dépasse la simple sociologie électorale ; elle s'inscrit, en effet dans un programme plus vaste portant sur les aspects sociologiques de l'économie concertée. Les auteurs ont eu le souci d'en faire une œuvre autonome, qui se suffise à elle-même, mais elle constitue aussi, dans une certaine mesure, une « matière première » en vue d'une théorie que l'on s'efforcera d'élaborer ultérieurement » (R. Gubbels, préface).

Le tome I s'ouvre sur une définition : celle du Conseil d'entreprise tel que prévu par la loi du 29 septembre 1948. On nous rappelle ensuite le poids de sa mission théorique et l'importance numérique des votants inscrits sur les listes électorales dans les entreprises visées par la loi : 825.456 personnes en 1963, soit 23 % des 3.589.900 personnes constituant la population active et la main-d'œuvre civile de 1963 et 47 % des 1.734.100 travailleurs assujettis à l'ONSS et occupés dans les branches d'activité touchées par la loi.

Ce chiffre dit assez l'intérêt que présentent les élections sociales. Pourtant, il n'existait sur ce sujet quasi aucune documentation. Les auteurs durent donc, avant toute analyse, rechercher et dépouiller des données statistiques, sociologiques et juridiques. C'est ainsi, notamment, qu'ils examinèrent *in fine* 2.300 procès-verbaux relatifs aux élections dans 1.486 entreprises, les fiches dites « individuelles » établies dans les entreprises et centralisées au Ministère de l'Emploi et du Travail, et les quelque 800 dossiers juridiques qui ont traité des Conseils d'entreprise au cours de ces quinze dernières années.

Tous ces éléments sont regroupés dans les cinq parties de ce premier tome. La première décrit avec minutie le mécanisme électoral en se référant principalement aux informations juridiques. Elle met en évidence les lacunes et anomalies de la loi et de son application.

La deuxième partie détermine les « forces et faiblesses respectives des organisations syndicales ouvrières » en fonction des sièges obtenus. Ceci dans les différents arrondissements, les différentes branches industrielles et les diverses catégories de travailleurs.

La troisième partie s'attache au problème de la pénurie des candidats : elle dénombre les pertes de sièges effectifs et suppléants pour chaque organisation syndicale ; elle en définit les causes probables ; elle analyse les candidatures présentées par rapport à celles qui auraient pu être présentées. Et elle conclut que, si le phénomène de pénurie des candidats est insignifiant au plan qualitatif, il est toutefois important qualitativement, car cette situation est le « signe d'une incohérence dans l'implantation du syndicat dans l'entreprise ».

En examinant le caractère démocratique des élections, la quatrième partie examine, sous tous ses aspects, le problème posé par les votes de préférence et donne un aperçu de la discipline régnant dans les organisations et de la valeur des méthodes adoptées pour la constitution des listes.

Enfin, la cinquième partie étudie le « caractère représentatif » des délégués et leur « poids », c'est-à-dire le nombre de travailleurs qu'ils représentent en théorie, puis en pratique selon la taille des entreprises.

Suit une étude de la dispersion de la CSC et de la FGTB dans certains secteurs géographiques et industriels. Elle conclut que « en règle générale, lorsqu'une organisation syndicale est très influente dans une région ou dans une branche d'activité, elle répartit cette influence sur toutes les entreprises de la région ou de la branche... » ou « qu'il semblerait que la FGTB a tendance à mieux s'installer dans les entreprises de plus de 500 personnes », ... que « dans les unités occupant plus de 1.000 travailleurs, l'écart d'influence qui sépare la CSC et la FGTB tend souvent à diminuer... » et que, dans les moyennes entreprises — qui sont de loin les plus nombreuses — « l'étalement des résultats est particulièrement grand et l'influence des syndicats y semble donc plus difficile à cerner que dans les grandes entreprises ».

Cette conclusion au cinquième chapitre clôture aussi ce tome I, riche en « matière première » comme disait R. Gubbels. Matière première dont les auteurs nous promettent la synthèse en fin du tome II. Nous connaissons alors les grandes lignes du comportement électoral des travailleurs lors des élections aux Conseils d'entreprise et, à travers elles, « l'attitude des électeurs face aux organisations syndicales, placées dans une situation de concurrence ». Attitude dont on nous dit déjà qu'elle est « sans doute liée au comportement des syndicats ouvriers et des patrons et cadres à l'égard des Conseils d'entreprise ».

A. Philippart.

**R. DEPRE, B. MAS, H. VAN HASSEL, Coördinatie van het overheidsbeleid in een evoluerende maatschappij, uitg. Instituut Administratie - Universiteit, Brussel, 1966, gen. 238 blz.**

Het voorwoord van de h. Gaston Duerinck leert ons dat deze publicatie gegroeid is uit een seminarie van ambtenaren-generaal en het Leuvens Vervolmakingscentrum voor Bedrijfsleiding, afdeling Overheid.

Men zal het toejuichen dat in de bundel meer technische studies vooraf-

gegaan worden door een hoofdstuk gewijd aan de krachtlijnen in onze maatschappelijke evolutie (door I. Lindemans). Nos andere auteurs spannen zich in om het vraagstuk « De overheid en de maatschappelijke evolutie » toe te lichten.

Het tweede deel is gewijd aan de coördinatie bij de overheidsbesluitvorming in België. Uitvoerig wordt gehandeld over de functie van de eerste-minister en zijn rechtstreekse medewerkers; alsook over de pogingen die werden gedaan om in een aangroeiende ministerraad een zekere hiërarchie te verwezenlijken. Men zal zich het initiatief van de h. Harmel herinneren die in zijn kabinet vijf ministers belast met coördinatie had aangesteld, waaronder de h. Eyskens als minister van financiën en de h. Spaak als minister van buitenlandse zaken.

Op meer administratief plan wordt de functie van de secretaris-generaal in een ministerie aan een grondig onderzoek onderworpen. Men weet dat dit ambt spijt betwistingen snel aan betekenis heeft gewonnen. Sommige deelnemers spraken de mening uit dat de evolutie nog verder zal gaan, omdat juist deze ambtenaar een belangrijk gedeelte van zijn tijd kan besteden aan prospectie op langere termijn (5 jaar of meer). Een minister kan dat normaal veel minder.

In verband met de coördinatie op het plan van de parastatalen wordt een bijdrage van de h. secretaris-generaal A. Delperée over « Déconcentration et décentralisation fonctionnelles », bijdrage die in *Res Publica* verscheen uitvoerig en met lof geciteerd. M. N.

**F. DEBUYST, La Fonction parlementaire : mécanismes d'accès et images.** Collection « Les Etudes du CRISP », Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques, 448 pages, 300 FB.

Le Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques CRISP publie un ouvrage de Frédéric Debuyst, intitulé « La fonction parlementaire en Belgique : mécanismes d'accès et images ».

Cette étude, qui a valu à son auteurs le grade de docteur en sciences sociales de l'Université de Louvain, aborde son sujet sous un angle sociologique; elle va au-delà du fonctionnement juridique de l'institution et est centrée sur les acteurs mêmes de la vie politique et sur les moyens dont ils disposent pour accéder au pouvoir.

Le sujet est successivement approché sous trois angles différents.

A la question : « Qui sont les parlementaires belges? Quel type d'homme politique accède au Parlement? », correspond l'approche morphologique, c'est-à-dire la description des caractéristiques des parlementaires.

A la question : « Comment accède-t-on au mandat parlementaire? » correspond l'approche des mécanismes d'accès par l'examen des opérations de poll et des procédures pré-électorales, qui révèle tout à la fois les facteurs d'influence des candidats, les critères d'accès utilisés, les stratégies des groupes, les rapports de forces au sein des partis, l'incidence de la conjoncture politique sur le choix des mandataires.

A la question : « Comment se représente-t-on la fonction parlementaire? » correspond l'approche subjective de la fonction parlementaire, basé sur l'interprétation des réponses fournies par les parlementaires eux-mêmes au cours des nombreuses interviews sur lesquelles se fonde l'étude.

Le questionnaire qui leur était soumis portait essentiellement sur l'entrée dans la politique, sur les étapes de la carrière politique, sur les manières d'envisager l'exercice de la fonction parlementaire.

La confrontation de ces approches permet de saisir la relation qui existe entre les caractéristiques ou le comportement des élus et les mécanismes qui les portent au pouvoir. La question qui est ainsi finalement posée est bien celle de la valeur de la sélection politique.

Aussi bien cette étude (qui prend place dans la collection des études du CRISP à la suite des travaux de J. Gérard-Libois sur la sécession katan-gaise et B. Verhaegen sur les rébellions au Congo) n'est-elle pas seulement remarquable par la rigueur du plan et de la réalisation sur le plan scientifique. Son intérêt est plus large et concerne finalement chaque citoyen qui s'interroge sur la valeur et le fonctionnement du régime.

**Jacques CHAPSAL**, directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Paris, **La vie politique en France depuis 1940**. Paris. Presses Universitaire de France, collection « Thémis » série Sciences politique, 596 pages.

Ce nouveau manuel de la Section « Sciences politiques » de la Collection « Thémis » est issu d'un cours professé à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et il en a gardé la présentation pédagogique. Il retrace l'histoire de la vie politique française depuis le début de la deuxième guerre mondiale : les événements sont présentés dans leur cadre chronologique, en insistant principalement sur les problèmes de politique intérieure, sur les partis politiques et leurs rapports, mais en montrant également les liaisons avec la politique économique et la politique extérieure. L'ouvrage est divisé en deux parties, représentant respectivement 310 et 245 pages : la première est consacrée au régime de Vichy, à la Résistance et à la Libération et à la IV<sup>e</sup> République ; la seconde traite de la crise de 1958, de l'établissement de la V<sup>e</sup> République et du premier septennat. Des annexes donnent les résultats globaux des referendums et des élections depuis 1945. C'est le premier manuel qui présente ainsi une vue d'ensemble des vingt-cinq dernières années de notre vie politique, depuis l'effondrement de 1940 jusqu'à l'élection présidentielle de décembre 1965.

**Salvador de MADARIAGA**, **Liber Amicorum**, Recueil d'études et de témoignages édité à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire par H. Brugmans et R. Martinez Nadal, Cahiers de Bruges, Numéro hors série, De Tempel, 1966, 415 p.

Ainsi que le font justement observer les auteurs dans leur avant-propos, trop souvent, les ouvrages collectifs réservent des surprises pénibles à ceux qui les rassemblent : difficultés de recueillir les contributions en temps utile, jalousies d'auteurs, contradictions flagrantes entre articles qui se veulent polémiques. Cette fois-ci, aucun accroc. Il fut facile et agréable de susciter les collaborations. Puisqu'aussi bien, il s'agissait d'un *Liber Amicorum*, l'amitié régna sur toute la ligne.

Ce livre se partage en deux parties distinctes. L'une contient des études

et des témoignages sur Don Salvador lui-même, l'autre des contributions originales, dans le domaine de ces sciences humaines que le jubilaire aime si passionnément.

La longue série de témoignages commence par le discours prononcé le 31 octobre 1956 par ce grand humaniste qu'était Albert Camus, au cours d'une manifestation organisée sur l'initiative du gouvernement républicain espagnol à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de Salvador de Madariaga. Camus cita une formule que Nietzsche proposait à l'esprit libre : « Tu choisiras l'exil pour pouvoir dire la vérité. »

On appréciera fort le témoignage du Recteur du Collège d'Europe de Bruges, le professeur Henri Brugmans sur « Madariaga l'Européen ». Salvador de Madariaga, écrit-il, n'est pas un cosmopolite selon le style du XVIII<sup>e</sup> siècle. Certes, il appartient à la République Universelle des esprits libres. Mais il a absorbé toute la révolution patriotique qui fut lancée de Paris en 1789, et si, de tous les patriotismes, c'est celui de l'Espagne qu'il préfère, ce n'est pas seulement parce que c'est le sien, mais aussi parce que c'est le plus populaire. Il tient aux personnalités collectives qui s'appellent les nations. Mais il refuse de les laisser dépérir dans le carcan des Etats désormais inopérants. La libération nouvelle des nations, c'est le Risorgimento européen. Leur vocation de grandeur nouvelle, c'est la Fédération. Car l'Europe, selon Madariaga, est une civilisation mondiale.

Les témoignages et les études, rédigés dans la langue de leurs auteurs, forment les facettes multiples de cette pierre taillée qu'est l'Europe.

Une notice biographique éclaire le lecteur quant à la personnalité de Salvador de Madariaga qui, né en Espagne dans une famille de militaires, devenu ingénieur des mines, épouse une Ecossoise, se tourne vers les lettres, est désigné par son pays aux conférences internationales de l'entre deux guerres, devient enfin Ambassadeur d'Espagne à Washington puis à Paris. En 1936, la guerre civile le ramène à Oxford où il se consacra à la littérature et à la recherche historique. Après la deuxième guerre mondiale, il est appelé à servir dans de nombreuses organisations internationales. En 1952, il devient Président de l'Internationale libérale.

Homme d'Etat, ainsi que l'écrit Paul Bastid, diplomate, écrivain, professeur, conférencier, Madariaga a touché toutes les formes de l'intelligence et de l'efficacité humaines, à la manière d'un feu follet planant sur les tribulations de son époque, dont aucune n'est restée indifférente à sa frémissante sensibilité.

Ce *Liber Amicorum* permettra à beaucoup d'amoureux de l'Europe de mieux connaître un de ceux qui depuis toujours en fut un ardent défenseur.

Wladimir S. Plavsic.

**John M. CAMMETT, Antonio Gramsci and the origins of italian communism, Stanford University Press, Stanford, California, 1967, 306 p.**

Une fois de plus, les éditions de l'Université de Stanford en Californie nous surprennent en publiant cette thèse de doctorat consacrée au grand leader communiste italien Antonio Gramsci. L'auteur, John M. Cammett, professeur-assistant à l'Université Rutgers, a eu l'occasion de séjourner en

Italie pour compléter ses recherches. Elle lui ont permis d'écrire ce livre très complet et très attachant.

Antonia Gramsci est un des fondateurs du parti communiste en Italie qui fut constitué en 1921. Il en était le leader incontesté au moment de son arrestation par la police fasciste en 1926. Il fut plus tard reconnu comme un des théoriciens les plus importants du Marxisme au XX<sup>e</sup> siècle. Ce livre est la première biographie lui consacrée en langue anglaise et la première analyse détaillée de sa pensée à paraître hors d'Italie.

Bien que l'ouvrage couvre toute la vie de Gramsci (il est mort en 1937), il approfondit en particulier ses activités et ses idées durant les deux périodes qui furent les plus intenses de sa vie, à savoir la période des débuts du parti à la tête du mouvement Ordine Nuovo à Turin, où son journal était un des périodiques marxistes les plus remarquables de l'Europe de l'après-guerre, et la période de son incarcération au cours de laquelle il rédigea ses « Carnets de prison ».

Antonio Gramsci est né en Sardaigne, à Ales le 22 janvier 1891. Il était le fils d'un petit fonctionnaire et petit-fils d'un colonel de gendarmerie du Royaume des Deux-Siciles. Il eut une enfance assombrie par la condamnation de son père à cinq ans de prison pour « irrégularité administrative ». Après des humanités solides au lycée de Cagliari, il quitte la Sardaigne pour l'Université de Turin. Il allait vivre dans cette ville cette période préfasciste de l'Italie triomphante d'avant 1914. Dès cette époque, il entre en contact avec le mouvement ouvrier et se familiarise avec le mouvement socialiste mondial. Cette partie de l'ouvrage est riche en renseignements relatifs aux mouvements sociaux qui remuèrent l'Italie à cette époque.

Le 14 octobre 1926, lorsque Staline et ses nouveaux alliés s'opposent à la troïka de Trotsky, Zinoviev et Kamenev, Gramsci, au nom du bureau politique du parti communiste italien adresse une longue lettre aux leaders du parti communiste de l'URSS. Il y soulève un problème qui impressionna longtemps le communisme mondial. Il écrivait notamment « Camarades, au cours de ces neuf années d'histoire mondiale, vous avez été l'élément moteur et organisateur des forces révolutionnaires dans tous les pays. Dans toute l'histoire de l'humanité, il n'y a pas eu de précédent quant aux dimensions de votre tâche. Mais aujourd'hui, vous êtes en train de détruire votre œuvre. Vous dégradez, en courant le risque de l'anéantir, la fonction dirigeante que le parti communiste de l'URSS avait conquise grâce à l'œuvre de Lénine. Il nous semble que la passion violente des questions russes vous fait perdre de vue les aspects internationaux des questions russes elles-mêmes, vous faisant oublier que vos devoirs de militants russes ne peuvent être remplis que dans le cadre de la défense des intérêts du prolétariat international ».

Gramsci fut élargi en 1937. Mais les privations de sa captivité ont eu raison de sa délicate constitution. Il meurt le 27 avril 1937 à l'âge de 46 ans.

Ses pensées ultimes concernaient la nature et les tâches du parti politique et le rôle historique des intellectuels italiens.

Dans sa dernière lettre à son fils, il écrivait : « Je pense que tu aimeras l'histoire comme je l'aimais quand j'avais ton âge, parce qu'elle s'occupe des hommes vivants et de tous les problèmes humains. Considérer tous les hommes de l'univers qui s'assemblent en société pour travailler, lutter et s'améliorer devra t'intéresser plus que tout autre chose ».

Ceux qui veulent comprendre le communisme italien doivent lire ce livre. Ils y découvriront la physionomie attachante d'un intellectuel marxiste qui avait foi en ses contemporains.

*Wladimir S. Plavsic.*

**Jürgen FIJALKOWSKI, Peter HAUCK, Axel HOLST, Gerd-Heinrich KEMPER, Alf MINTZEL ; Berlin - Hauptstadtanspruch und Westintegration, Schriften des Instituts für Politische Wissenschaft, Westdeutscher Verlag, Köln und Opladen, 1967, 353 p.**

Malgré la thèse orientale des trois États, Berlin-ouest est aujourd'hui de facto intégrée au système de gouvernement de la République fédérale allemande. L'existence de cette situation, assurée par les Alliés occidentaux, régit cette analyse. Les auteurs ont choisi trois grands thèmes :

1. Le développement des partis berlinois et leurs activités depuis leur renaissance en 1945 jusqu'à leur constitution en membres à titre de Land des organisations ouest-allemandes.

2. Le problème juridique de l'entité « Berlin » vue à travers le statut provisoire des deux parties d'État et la genèse de l'intégration des secteurs occidentaux dans le système juridique de la République fédérale.

3. Le passage de Berlin-ouest dans l'ordre social de l'Allemagne occidentale, ses difficultés d'adaptation et ses réussites.

Solidement documenté, l'ouvrage s'est attaché à soulever le problème souvent oublié de l'arrière-pays de l'ancienne capitale allemande.

Pour ceux qui seront amenés à étudier le phénomène politique « Berlin », ce livre, muni d'une bibliographie remarquable et d'une liste précieuse des noms, constitue un document de première valeur.

*Wladimir S. Plavsic.*

**Michel BOUISSOU, La reconnaissance de la République populaire de Chine devant l'opinion, Presses Universitaires de France, 1967. 95 p.**

La façon dont la reconnaissance de la Chine populaire a été présentée à l'opinion publique française a paru à l'auteur une illustration particulièrement intéressante des techniques d'une diplomatie « moderne », sachant utiliser savamment les « communications de masse ». Les négociations préliminaires ont, certes, connu une phase secrète ; d'autant plus secrète même que les services diplomatiques officiels paraissent en avoir tout ignoré.

Mais dans les semaines qui ont précédé l'annonce officielle de la reconnaissance, on a vu, dans un court laps de temps se succéder : une phase de rumeurs et de demi-confidences, suivie d'une phase proprement « publicitaire ». Bref, successivement : le secret, le chuchotement et le tintamarre.

C'est ce processus de préparation de l'opinion publique que l'auteur a voulu étudier. L'ouvrage se termine par une analyse fouillée du contenu de la presse parlée et écrite et de la télévision. Le travail de M. Bouissou contribue à démontrer le dynamisme du gaullisme dans l'utilisation systématique des moyens modernes de pression sur l'opinion.

*Wladimir S. Plavsic.*

**Catherine SIEKLUCKA, Les aides à l'industrie cinématographique dans la Communauté économique européenne, Presses Universitaires de France, 1967, 90 p.**

Une des originalités du Droit de la Communauté européenne est son réalisme. On n'y parle pas le langage de Justinien, ni même celui du Code Napoléon, mais d'œufs ou de travailleurs migrants, de ferraille ou de produits pharmaceutiques. L'auteur a choisi d'écrire sur le cinéma et il n'a pas eu tort : il est manifeste que le cinéma est un des secteurs de la vie économique susceptible d'être le plus profondément affecté par le Traité de Rome.

Les Etats, soucieux de ne pas laisser disparaître une activité culturelle et économique d'intérêt national, ont contribué un peu partout à sa survie. Ce sont ces aides à l'industrie cinématographique que l'auteur a choisi d'étudier.

En ce qui concerne la Belgique, on notera cette remarque du porte-parole de la CEE en 1964 : « On semble s'être contenté jusqu'ici d'un soutien symbolique. »

L'auteur conclut en marquant sa préférence pour un plan grandiose qui irait jusqu'à la mise sur pied d'une aide européenne. L'idée paraît chimérique. L'avoir eue est déjà une preuve d'imagination.

*Wladimir S. Plavsic.*

**François BOURRICAUD, Pouvoir et société dans le Pérou contemporain, Armand Colin, Paris, 1967, 318 p.**

L'imagerie traditionnelle, suivant laquelle la société péruvienne s'interpréterait en termes dualistes — toute puissance de l'oligarchie, impuissance des masses — en attendant qu'une révolution vienne tout bouleverser, ne correspond pas à la réalité.

Il est en effet douteux que l'oligarchie traditionnelle, qui tire ses revenus de la vente du sucre, du coton ou des minerais, ait les mêmes intérêts que l'oligarchie côtière, qui est prête à accepter une certaine évolution, sans parler du rôle ambigu joué par les militaires. D'autre part, on assiste, depuis quelque trente ans, à une « mobilisation » des masses de la « sierra » et des « barriades ».

François Bourricaud, qui s'intéresse au Pérou depuis une dizaine d'années, a choisi de traiter la période qui va de 1956 à 1964, parce qu'elle lui a paru la plus révélatrice de l'état du pays et de son évolution. Son étude repose sur une observation personnelle et sur des sources écrites, constituées essentiellement par les résultats d'enquêtes sociologiques, la presse et la littérature péruvienne.

Cet ouvrage remet en question bien des idées reçues sur le Pérou ; en outre, il fournit un remarquable instrument d'analyse pour l'étude de sociétés comparables dans d'autres pays.

*Wladimir S. Plavsic.*

**Robert SAINT-ESTEBEN, Droit communautaire et droits nationaux, Presses Universitaires de France, 1967, 94 p.**

L'auteur est convaincu de ce que le droit communautaire doit l'emporter sur le droit national. Séparant délibérément le juridique du politique,



M. Saint-Esteben ne néglige pas d'exposer, avant de rechercher le principe d'une solution originale des conflits entre le droit communautaire et les droits nationaux, celles que traditionnellement la doctrine propose dans les rapports entre droits internes et droit international.

L'auteur ne dissimule pas les difficultés qui ont pour source principale l'inadaptation du contrôle de la constitutionnalité des lois et l'interdiction faite au juge de refuser leur application. Seule une évolution lente pourra les faire disparaître : son terme, hypothétique et en tout cas fort éloigné, serait une véritable structure fédérale, où le droit de la fédération ou de la confédération l'emporterait systématiquement sur le droit des États membres, dans toutes leurs manifestations.

Source de réflexion, le travail de M. Saint-Esteben est ainsi nécessairement source d'objections : cela achève d'en attester la richesse, parfois abrupte à force d'être dense.

*Wladimir S. Plavsic.*

**Henri BRUGMANS, Vingt ans d'Europe, Témoignages, 1946-1966,**  
Cahiers de Bruges, n° 16, De Tempel, 1966, 362 p.

Ce volume contient une série d'articles et de discours qui, les uns après les autres, reflètent la situation européenne à un moment précis. Le lecteur y trouvera à la fois des thèmes constants qui reviennent et des prises de position pratiques qui varient selon les circonstances.

Le Recteur du Collège d'Europe Brugmans ne prétend nullement avoir eu raison en toute conjoncture. S'il publie ce recueil, ce n'est point parce qu'il aurait surestimé la valeur de ses écrits ou, moins encore leur validité à l'heure actuelle. Mais il pense qu'ils illustrent fidèlement l'histoire de l'unité européenne au cours de ses épisodes successifs.

On ne résume pas un livre aussi dense et aussi beau que celui du professeur Brugmans. D'étape en étape, on lira les commentaires d'un Européen qui ne rougit pas de ses erreurs.

Dans sa conclusion, intitulée *Constantes*, l'auteur écrit : « A nos yeux, tout n'est pas négatif dans la situation actuelle. Non seulement la crise communautaire de 1965-1966, véritable agression contre ce que la CEE contient de plus original et de plus neuf, n'a pas détruit l'œuvre entreprise, mais a montré qu'on ne sort plus du Marché commun. Vaille que vaille, on doit continuer ensemble. Mais le passif du bilan, c'est que la rupture enfin consommée entre la France et l'OTAN rend impossible, du moins dans un avenir prévisible, tout effort d'union politique européenne. Toutefois, cette crise oblige les autres à repenser leur vision atlantique, qui était trop souvent verbale et conformiste. Rien n'est perdu, donc, tout peut encore être gagné. La désunion européenne apparaîtra de plus en plus comme ce qu'elle est : un non-sens rationnel et un scandale moral. Car à l'heure où les révolutions, les guerres et les crises sont mondiales, il est absurde que nos États se soucient davantage de leur indépendance prétendue que de leur interdépendance réelle. Et à l'heure où les Églises chrétiennes redécouvrent leur universalité — à l'heure où les Églises dites « nationales » s'écroulent — rien ne sauvera les souverainetés nationales en politique. Elle peuvent entraîner avec elles, dans leur déclin, cette démocratie qui autrefois fut liée à leurs territoires, mais rien ne leur fera plus une nouvelle jeunesse ».

Trop souvent, chercheurs et praticiens éprouvent des difficultés pour retrouver discours et articles des hommes dont ils étudient la pensée. Le professeur Brugmans leur rend un service signalé en leur livrant ce précieux recueil

*Wladimir S. Plavsic.*

**Anne-Marie NAY-CADOUX, Les conditions de recevabilité des requêtes individuelles devant la Commission européenne des droits de l'homme, Bibliothèque Européenne, Turin-Paris, 1966, 144 p.**

Le recours à la Commission européenne des droits de l'homme est un préliminaire indispensable, ce recours est ouvert aux Etats, mais aussi aux particuliers à l'encontre des Etats qui ont accepté la clause de l'article 25, et la Commission est compétente dans tous les cas pour se prononcer sur la recevabilité de la requête.

Des milliers de requêtes individuelles ayant été présentées, la Commission a été amenée à élaborer une véritable jurisprudence sur leur recevabilité. C'est à l'étude minutieuse de ces décisions que s'est attachée M<sup>me</sup> Nay.

A l'heure actuelle, écrit le professeur Pelloux dans la préface, et dans la plupart des pays, nous assistons au déclin des procédures purement juridictionnelles : la protection des libertés se perfectionne parfois par la création d'un Ombudsman ou Commissaire parlementaire. A plus forte raison la justice internationale, si elle conserve une incomparable valeur pour dire le droit et rappeler à l'ordre les Etats qui le violent, doit-elle s'entourer de procédures moins formalistes et plus efficaces pour assurer le respect des principes qu'elle a pour objet de sauvegarder.

*Wladimir S. Plavsic.*

**KORISIS H., Die politischen parteien Griechenlands, Ein neuer Staat auf dem Weg zur Demokratie 1821-1910, Hersbruck-Nürnberg, 1966, 230 p.**

Voici la première étude scientifique relative aux partis politiques de la Grèce contemporaine. Quelles furent les lignes de force et les bases de la politique grecque, à cette question ce livre prétend apporter une réponse.

Durant les premières années de la guerre d'indépendance de la Grèce, il n'y avait pas de partis. Il n'y avait que des tendances politiques. En 1825, commença doucement l'établissement des premiers partis, et l'on assista au développement du système grec des partis.

C'est ce développement des caractères et du rôle des partis grecs que M. Korisis a voulu analyser. Les conflits des partis pour conquérir le pouvoir, la forme des courants politiques, les oppositions aux gouvernements dictatoriaux, l'établissement d'une constitution démocratique, l'exercice et l'abus de la liberté politique, la résistance aux interventions des grandes puissances étrangères, la marche vers l'intégration nationale, tous ces problèmes sont examinés dans cette étude et analysés avec la méthodologie de la science politique.

Au moment où la Grèce, berceau de la Démocratie, se trouve aux prises avec un putsch militaire, l'ouvrage de M. Korisis dépeint ce à quoi aspirent tous les amis de la Grèce, à savoir la liberté retrouvée.

*Wladimir S. Plavsic.*

**Dr. S.W. COUWENBERG, Oost en West, op de drempel van een nieuw tijdperk.** Uitgeverij Pax Nederland, 's Gravenhage, 1966, 236 blz.

In de loop van de jaren zestig heeft zich in de Oost-West verhouding een belangrijke kentering voltrokken. Zowel in Oost als in West is er sprake van desintegratieproces, een losser worden van de onderlinge bindingen. In plaats van de koude oorlogssfeer uit de voorafgaande jaren groeit er, althans in de verhouding tussen het Westen en Oost-Europa, een nieuw klimaat, dat tot uitdrukking komt in het streven naar een dialoog, een uitbreiding van de contacten tussen Oost en West en een afwijzing van het denken in zwart-wit schema's. Allerlei gevestigde opvattingen en instellingen komen in dit nieuw klimaat opnieuw in discussie. Deze ommekeer hangt ten nauwste samen met de diepgaande veranderingen in de communistische wereld, die in de jaren zestig meer en meer aan het daglicht treden, culminerend in het schisma tussen het Russische en het Chinese communisme.

In dit boek wordt in grote lijnen een overzicht gegeven van deze ontwikkelingsgang en de achtergronden ervan.

Wie op de hoogste wil zijn van wat er gaande is in de Oost-West verhouding, welke nog altijd van beslissende betekenis is voor de verdere ontwikkeling van de wereld situatie, vindt in dit boek een schat van gefundeerde informatie

*Wladimir S. Plavsic.*

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Fondé par Ernest Solvay

•

### **Revue de l'Institut de Sociologie**

Rédaction-Administration :

INSTITUT DE SOCIOLOGIE de l'U. L. B. - 44, avenue Jeanne, Bruxelles 5

#### CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Revue trimestrielle (Editions de l'Institut de Sociologie)

600 fr belges pour la Belgique      200 fr belges pour le fascicule.

700 fr belges pour l'Etranger      400 fr belges le n° double

Articles de fond : Science politique, économie politique, économie sociale, sociologie du travail, sociologie africaine, psychologie sociale, sociographie, etc.

Chronique du mouvement scientifique

Notices bibliographiques : Notes et documents  
comptes rendus critiques

Acquisitions de la bibliothèque

Chronique de l'Institut — Informations